

# **Manuel des oblitérations suisses**

**De 1843 à 1907**

**Par F.X. Andres et Alfred Emmenegger**

**Mise à jour en 1968 par  
Alfred Müller et Anton Lipp**



**Rosette de Zurich**

**Un des premiers cachets utilisés par la Poste  
cantonale de Genève, puis par la Poste fédérale**

# Manuel des oblitérations suisses

Présentation devant le Club philatélique de Delémont et  
environs le 28 juin 2007 – Amédée Roueche

## Contenu

1. Préambule
2. Les classeurs verts et jaunes
3. Page de titre des classeurs
4. Abréviations
5. Classement des oblitérations
6. La feuille jaune, accordéon, pour l'identification des groupes
7. Identifications des cachets linéaires, mesurage
8. Les 174 groupes
9. Comment lire les feuilles des classeurs bruns
10. Comment utiliser les classeurs
11. Ce qu'il faut encore savoir
12. Les 8 circulaires de l'Administration des postes s'agissant de la manière d'oblitérer (annulation) les timbres

## Préambule

Malgré son âge vénérable, le Manuel des oblitérations suisses demeure le meilleur ouvrage pour analyser et faire connaissance avec les innombrables oblitérations que l'on trouve en Suisse.

La marcophilatélie doit intéresser chaque philatéliste qui désire quelque peu connaître la valeur des timbres qu'il va acheter. Souvent, en effet, les marques postales apportent une très forte plus-value aux timbres et autres documents qui en sont revêtus. D'où l'importance de maîtriser ce domaine.

Les classeurs peuvent paraître rebutants pour un non initié. En réalité, leur maniement est très facile et à la portée de ceux que cela intéresse. Leur contenu sera facilement assimilable avec un peu d'exercice.

Les termes allemands ne doivent pas être une barrière pour ceux qui ne maîtrisent pas la langue de Goethe. Ils sont peu nombreux et facilement traduisibles. Nous nous y essaierons.

Avant d'approfondir cette matière, il faut savoir que tous les cachets ne sont pas forcément mentionnés. Lorsque les auteurs ont réalisé cet ouvrage, les archives Güller n'étaient pas connues et l'informatique ne pouvait pas leur venir en aide.

Cet ouvrage est la suite de nombreuses publications qui ont traité de ce domaine depuis la parution du légendaire ouvrage « Les Timbres-Poste suisses de 1843 à 1862 » publié en 1898 par MM. P. Mirabaud et A. Reuterskiöld.

Le travail de A. & E. concerne toutes les oblitérations que l'on rencontre sur les timbres émis par la Poste fédérale depuis 1850 à 1882. Pour les timbres suivants, le travail a été réalisé par Lipp et Müller, il concerne particulièrement les émissions Chiffre et Croix et Helvétia debout.

Il faut savoir encore que toutes les reproductions de ces cachets ont été réalisées à la main, principalement par M. Emmenegger, puis par M. Lipp.

La première édition date de 1931. Elle est parue sous la forme d'un livre, alors que le principal artisan de ce magistral travail, Hans Emmenegger, venait de décéder. Le malheureux ne l'aura donc pas vu. La deuxième édition, éditée sous la forme des classeurs que l'on connaît est parue en 1968.

Les points qui figurent parfois à côté de certains cachets sont à prendre avec prudence. D'une part, un

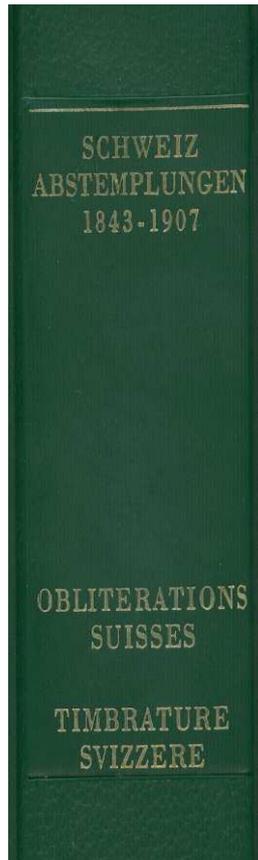
point valait en 1969 un franc, alors que d'autre part, des découvertes ont été faites, découvertes qui ont forcément diminuées la rareté de certaines oblitérations et donc le nombre de points initialement attribués. Attention toutefois, cette dernière considération n'est de loin pas la règle. Une fois encore, pour bien connaître la valeur d'une oblitération il faut également suivre le marché à travers les ventes aux enchères et les ventes sur offres et faire des recherches auprès des marchands.

Certaines oblitérations n'ont pas été classées correctement. Parfois elles auraient mérité qu'on leur attribue un groupe. C'est notamment le cas des oblitérations qui ont été étudiées par la suite par des philatélistes curieux et soucieux d'apporter une pierre à l'ouvrage, ouvrage qui mériterait aujourd'hui un « rajeunissement », surtout depuis la publication des archives

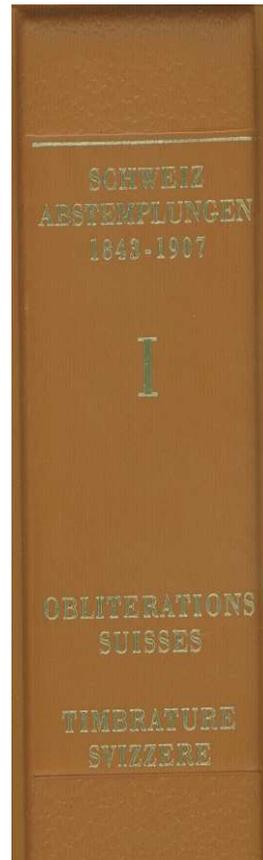
de l'atelier du graveur Güller. Qui aura le courage de s'y atteler ? Peut-être que l'avenir nous permettra, à travers de découvertes majeures, de répondre aux nombreuses questions en suspens ? Espérons-le !

## L'édition comprend

### 3 classeurs verts



### 5 classeurs bruns



Les classeurs verts 3 ex. (visuels) comprennent :

- une feuille accordéon jaune sur laquelle sont imprimées toutes les marques postales qui ont été répertoriées ;
- dans le premier classeur, l'ensemble en raccourci, de toutes les oblitérations ;
- tous les groupes d'oblitérations du gr. 1 au gr. 174 B.

Les classeurs bruns 5 ex. (descriptifs) comprennent :

- L'introduction, explications, etc. ;
- Tous les groupes avec numérotation de cachets, descriptions et autres informations.

## Abréviations

On emploiera les abréviations suivantes pour les expressions les plus fréquentes :

Z 4	4 de Zurich	v	violet
Z 6	6 de Zurich	v-s	violet-noir
DG	Double de Genève	v-bl	violet-bleu
½ DG	Demi-double de Genève	o	orange
Gk	Petit aigle de Genève		
Gh	Grand aigle clair de Genève	a	sur
Gd	Grand aigle foncé de Genève	ä	semblable
GA	Genève, découpe d'enveloppe	BA	chemin de fer, officiel
B	Colombe de Bâle	CT.	canton
W 4	Vaud 4	J	année
W 5	Vaud 5	Kz	heure de départ
N	Neuchâtel	m	avec
Wi	Winterthur	M	mois
O	Ortspost	n	d'après
P	Poste locale	NOB	Nord-Ost-Bahn (chemins de fer du nord-est)
RI	Rayon I, bleu foncé	P	point après la localité
RII	Rayon II	P. A.	dépôt de poste
RIh	Rayon I, bleu clair	P. B.	bureau de poste
RIIIg	Rayon III, grand chiffre	P. K.	carte postale
RIIIk	Rayon III, petit chiffre	P. Kr.	arrondissement postal
RIIIc	Rayon III, centimes	St	heure
RIII	Rayon III	T	encre, jour
S	Helvétia non dentelée (Strubel)	Tz	moment de la journée
H	Helvétia dentelée	u	et
H-Faser	Helvétia, filigrane	v.	de
Tax-bl	taxe, bleu	vl	peut-être
Jub.	jubilé	Z	ornement
st. Helv.	Helvétia debout		
WZ	type-chiffre	Abb.	illustration
		a Brf. o Dat.	sur lettre non datée
		a Etiq.	sur étiquette
s	noir	B o M	lettre sans timbre
s-bl	noir-bleu	Dicke Lin.	lignes grasses
s-gr	noir-gris	Dünne Lin.	lignes fines
gr-s	gris-noir	evtl. Ausl.	éventuellement étranger
bl	bleu	evtl.	
bl-s	bleu-noir	Privatstpl.	éventuellement timbre privé
bl-v	bleu-violet	Herk. unbek.	origine inconnue
bl-gr	bleu-gris	Lin.	ligne
bl-grn	bleu-vert	m Kr. Einf.	avec encadrement circulaire
u-bl	bleu outremer	Rte	route
r	rouge	Stpl.	oblitération
r-br	rouge-brun	s T	encre noire
br	brun	Tintement.	oblitération à l'encre
br-r	brun-rouge	vermutl.	probablement
gr	gris	Vorausent.	préoblitération
gr-bl	gris-bleu	vph.	préphilatélique
gr-grn	gris-vert	Zch 10	Zurich 10
grn	vert	V. Pkr.	Ve arrondissement postal
grnl	verdâtre	□	office postal supprimé

## Abréviations (suite)

AG	Argovie	OW	Unterwald, Obwald
AI	Appenzell, Rhodes-Int.	SG	Saint-Gall
AR	Appenzell, Rhodes-Ext.	SH	Schaffhouse
BE	Berne	SO	Soleure
BL	Bâle-Campagne	SZ	Schwytz
BS	Bâle-Ville	TG	Thurgovie
FR	Fribourg	TI	Tessin
GE	Genève	UR	Uri
GL	Glaris	VD	Vaud
GR	Grisons	VS	Valais
LU	Lucerne	ZG	Zoug
NE	Neuchâtel	ZH	Zurich
NW	Unterwald, Nidwald		

## Le classement des oblitérations

- Les oblitérations muettes
- Les oblitérations parlantes

### *Les oblitérations muettes*

- ✚ Les rosettes
- ✚ Les cercles
- ✚ Les lignes
- ✚ Les points
- ✚ Les monogrammes
- ✚ Les dessins et chiffres
- ✚ Les cachets à cire

### *Les oblitérations parlantes (A)*

- ✚ P (payé) ; PP (port payé) ; PD, PPD (payé jusqu'à destination respectivement port payé jusqu'à destination) ;
- ✚ RL (Rayon limitrophe)
- ✚ Franco
- ✚ « Zu wenig frankiert », « Affr. insuffisant » ;
- ✚ Chiffres taxe et Autres chiffres ;
- ✚ Chargé et Chargé PP, Recommandirt, Recommandée ;
- ✚ Cachets d'assurance
- ✚ Rembours, Cachet de remboursement ;
- ✚ « Zu spät », « Trop tard », etc. ;

- ✚ « Nach Abgang der Post », « Après le départ » ;
- ✚ Remarques diverses ;
- ✚ Cachets spéciaux de l'administration postale

*Les oblitérations parlantes (B)*  
*Indiquant le lieu, mais pas de date*

*Bureaux mobiles (a)*

- ✚ Cachets de routes postales ;
- ✚ Cachets de chemin de fer et de bateau ;

*Bureaux fixes (b), cachets linéaires*

- ✚ Caractères elzéviens ;
- ✚ Caractères bâton ;
- ✚ Caractères gothiques ;
- ✚ Ecriture cursive ;
- ✚ Caractères mélangés.

Ces caractères peuvent être assemblés différemment : sur un ligne, 2 lignes, majuscules, minuscules, avec encadrements de toutes sortes, avec l'adjonction d'un élément graphique, etc.

- ✚ Cachets à cacheter, dits aussi à cire ;
- ✚ Cachets spéciaux de l'administration postale.

*Les oblitérations parlantes avec date (C)*

Il peut s'agir de cachets indiquant simplement une année, la mention soir ou après-midi « Nachmittag », les cachets de la poste des ambulants, à condition qu'ils ne mentionnent pas le nom d'une localité, par exemple « Lausanne – Bern », etc.

### *Les oblitérations parlantes indiquant le lieu et la date (D)*

- ⓔ = Cachet à un cercle et nom d'endroit en elzévir
  - ⓑ = Cachet à un cercle et nom d'endroit en bâton  
De même ⓐ et ⓑ pour les cachets à 2 cercles
  - ⓐ = Cachet à deux cercles et date en forme de fraction
  - ⓐ = Cachet à deux cercles avec pont dans le cercle intérieur
  - ⓐ = Cachet à deux cercles avec pont jusqu'au cercle extérieur
- Les indications suivantes, dans la colonne «caractéristiques» signifient :
- ⓐ + = Avec croix
  - ⓐ = Avec armoirie
  - ⓐ = Avec cor postal
  - ⓐ = Avec étoile
  - Z = Avec d'autres ornements
  - J<sub>0</sub> = Sans indication de l'année
  - J<sub>2</sub> = Avec deux chiffres de l'année
  - J<sub>4</sub> = Avec les quatre chiffres de l'année

Les autres indications telles que PP, PD, Distr., Expéd., BR-EX, BR-DI, etc., sont compréhensibles et ne sont pas mentionnées ci-dessus.

# Feuille accordéon (extraits)

## Nomenclature des 174 groupes d'oblitérations

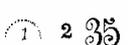
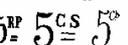
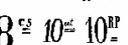
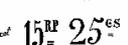
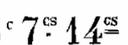
### Kurzübersicht

### Großes Handbuch der Abstempelungen auf Schweizer Marken 1843-1907

Bearbeitet von:  
F. X. André  
Hans Emmenegger

Ergänzt und neu bearbeitet von:  
Alfred Müller  
Anton Lipp

Herausgegeben von:  
Verband Schweizerischer Philatelisten-Vereine  
mit Unterstützung  
des Fonds zur Förderung der Philatelie

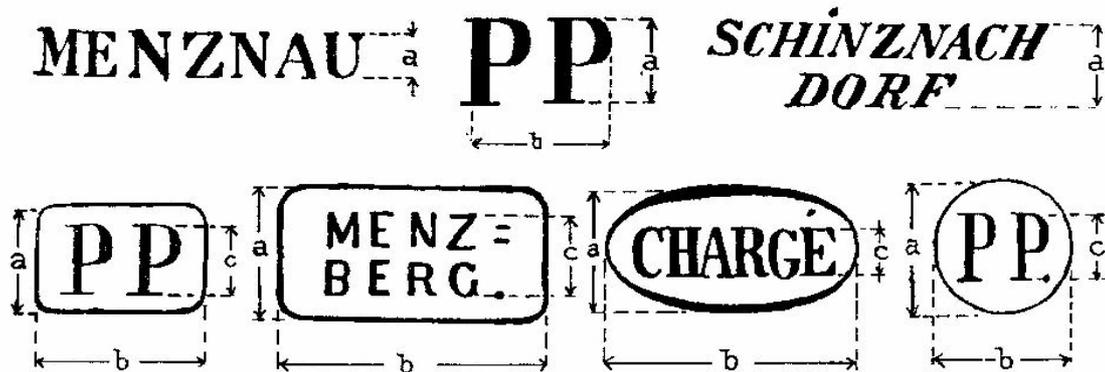
<p><b>Stimmende Stempel</b> Gruppen 1-10</p> <p><b>A. Rosenstempel</b> Gruppe 1</p>  <p>Gruppe 1.B</p>  <p>Gruppe 1.A</p> <p><b>B. Ring-Stempel</b> Gruppe 2</p>   <p><b>C. Linien-Stempel</b> Gruppe 3</p> <p>1. Parallel, nicht unterbrochene Linien</p>   <p>2. Parallel, unterbrochene Linien Gruppe 4</p>   <p>3. Gekrümmte, nicht unterbrochene Linien Gruppe 5</p>   <p>4. Gekrümmte, unterbrochene Linien Gruppe 6</p>   <p><b>D. Punkt-Stempel</b> Gruppe 7</p>   <p><b>E. Messingraum-Stempel</b> Gruppe 8</p>   <p><b>F. Figuren-, Zeichen- und Zahlen-Stempel</b> Gruppe 9</p>   <p><b>G. Petschaft-Stempel</b> Gruppe 10</p>  	<p><b>Sprechende Stempel</b> Gruppen 11-17</p> <p>1. Stempel, die weder Ort noch Zeit angeben</p> <p>1. Stempel der Poststellen</p> <p>P-Stempel</p>   <p>Gruppe 11</p> <p>PP-Stempel</p> <p>Ohne Einfassung</p> <p>Gruppe 12.A</p>   <p>Gruppe 12.B</p> <p>PP-Stempel</p> <p>Mit Einfassung</p> <p>Gruppe 12.B</p>   <p>Gruppe 12.B</p> <p>PD-Stempel</p> <p>Ohne Einfassung</p> <p>Gruppe 13.A</p>   <p>Gruppe 13.B</p> <p>PD-Stempel</p> <p>Mit Einfassung</p> <p>Gruppe 13.B</p>   <p>Gruppe 13.A</p> <p>RL-Stempel</p> <p>Ohne Einfassung</p> <p>Gruppe 14.A</p>   <p>Gruppe 14.B</p> <p>RL-Stempel</p> <p>Mit Einfassung</p> <p>Gruppe 14.B</p>   <p>Gruppe 14.A</p> <p>Francos-Stempel</p> <p>Ohne Einfassung</p> <p>Gruppe 15.A</p>   <p>Gruppe 15.B</p> <p>Francos-Stempel</p> <p>Mit Einfassung</p> <p>Gruppe 15.B</p>   <p>Gruppe 16</p> <p>Taxenwerk-Stempel</p>   <p>Gruppe 17</p> <p>1. Mit Einfassung (Zahlstempel)</p> <p>Taxenstempel, Ser-Stempel</p> <p>Gruppe 17</p>   <p>Gruppe 17</p> <p>Taxenstempel, 10er-Stempel</p>  	<p><b>Sprechende Stempel</b> Gruppen 17.BA</p> <p>Taxenstempel, 15er-Stempel</p> <p>Gruppe 17</p>   <p>Gruppe 17</p> <p>Taxenstempel, 20er-Stempel</p> <p>Gruppe 17</p>   <p>Gruppe 17</p> <p>Taxenstempel, 40er, 50er, 60er</p> <p>Gruppe 17</p>    <p>Gruppe 17</p> <p>Verschiedene Wertstufen</p> <p>Gruppe 17</p>  <p>Gruppe 17.A</p> <p>Verschiedene Wertstufen, 5er</p> <p>Gruppe 17.A</p>  <p>Gruppe 17.A</p> <p>Verschiedene Wertstufen, 8er, 10er, 15er, 20er, 25er</p> <p>Gruppe 17.A</p>  <p>Gruppe 17.A</p> <p>Verschiedene Wertstufen</p> <p>Gruppe 17.A</p>  <p>Gruppe 17.A</p> <p>Verschiedene Wertstufen</p> <p>Gruppe 17.A</p>  <p>Gruppe 17.B</p> <p>Schneckenstempel</p>  <p>Gruppe 18.A</p> <p>Nachnahme-Zahlen</p> <p>Gruppe 18.A</p> 
---	--	--

<p><b>Sprechende Stempel</b> Gruppen 101-115</p> <p>Gruppe 101.A</p>    <p>Gruppe 101.B</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>15-22 mm</p> <p>Ortsname mit Zeichen einseitig</p> <p>Gruppe 102</p>    <p>Gruppe 103</p> <p>Elektiv</p> <p>Tageszeit nur mit Stundenzahl</p> <p>Gruppe 104</p>    <p>Gruppe 105</p> <p>Blockstempel</p> <p>Tageszeit nur mit Stundenzahl</p> <p>Gruppe 106</p>    <p>Gruppe 107</p> <p>Elektiv</p> <p>Tageszeit nur mit Anfangsbuchstaben</p> <p>Gruppe 108</p>    <p>Gruppe 109</p> <p>Elektiv, mit Zeichen unter dem Ortsnamen</p> <p>Tageszeit nur mit Anfangsbuchstaben</p> <p>Gruppe 110</p>    <p>Gruppe 111</p> <p>Elektiv</p> <p>Tageszeit in Worten</p> <p>Gruppe 112</p>    <p>Gruppe 113</p> <p>Blockstempel</p> <p>Tageszeit in Worten</p> <p>Gruppe 114</p>    <p>Gruppe 115</p> <p>Blockstempel</p> <p>Mit Zeichen unter dem Ortsnamen</p> <p>Gruppe 116</p>    <p>Gruppe 117</p> <p>Elektiv, Tageszeit</p> <p>mit Stundenzahl und Anfangsbuchstaben</p> <p>Gruppe 118</p>   	<p><b>Sprechende Stempel</b> Gruppen 116-124</p> <p>Blockstempel, Tageszeit mit Stundenzahl und Anfangsbuchstabe</p> <p>Gruppe 116</p>    <p>Gruppe 117</p> <p>Elektiv, Tageszeit mit Stundenzahl und Worten</p> <p>Gruppe 118</p>    <p>Gruppe 119</p> <p>Blockstempel, Tageszeit mit Stundenzahl und Worten</p> <p>Gruppe 119</p>    <p>Gruppe 120</p> <p>F. Mit Einfassung</p> <p>Ohne Tageszeit, Ortsname in Elektiv</p> <p>Gruppe 120</p> <p>Große Form, &gt; 20-30 mm</p>    <p>Gruppe 121</p> <p>Elektiv, ohne Tageszeit</p> <p>&gt; 20-24 mm</p> <p>Gruppe 122</p>    <p>Gruppe 123</p> <p>Ortsname in Elektiv, ohne Tageszeit</p> <p>Datum in Buchstaben</p> <p>Gruppe 124</p>    <p>Gruppe 125</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>&gt; 20-24 mm mit G</p> <p>Gruppe 126</p>    <p>Gruppe 127</p> <p>Mit Fischern</p> <p>Gruppe 128</p>    <p>Gruppe 129</p> <p>Andere über ohne Zeichen</p> <p>Gruppe 129</p>   	<p><b>Sprechende Stempel</b> Gruppen 125-136</p> <p>Elektiv</p> <p>Tageszeit nur mit Stundenzahl</p> <p>Gruppe 125</p>    <p>Gruppe 126</p> <p>Ortsname in Blockstempel</p> <p>Tageszeit nur mit Stundenzahl</p> <p>Gruppe 127</p>    <p>Gruppe 128</p> <p>Elektivstempel</p> <p>Tageszeit nur mit Anfangsbuchstaben</p> <p>Gruppe 129</p>    <p>Gruppe 130</p> <p>Blockstempel</p> <p>Tageszeit nur mit Anfangsbuchstaben</p> <p>Gruppe 131</p>    <p>Gruppe 132</p> <p>Elektivstempel</p> <p>Tageszeit in Worten</p> <p>Gruppe 133</p>    <p>Gruppe 134</p> <p>Ortsname in Blockstempel</p> <p>Tageszeit in Worten</p> <p>Gruppe 135</p>    <p>Gruppe 136</p> <p>Elektivstempel, Tageszeit</p> <p>mit Stundenzahl und Anfangsbuchstabe</p> <p>Gruppe 137</p>    <p>Gruppe 138</p> <p>Ortsname in Blockstempel</p> <p>Tageszeit in Worten</p> <p>Gruppe 139</p>    <p>Gruppe 140</p> <p>Elektivstempel, Tageszeit</p> <p>Datum der Tageszeit</p> <p>Kleinere Form, &gt; 20-24 mm</p> <p>Gruppe 141</p>    <p>Gruppe 142</p> <p>Elektivstempel, Tageszeit</p> <p>mit Stundenzahl und Anfangsbuchstabe</p> <p>Gruppe 143</p>    <p>Gruppe 144</p> <p>Zusammenfassung von fehlenden Stempeln</p> <p>Gruppen 94-134</p> <p>Gruppe 94</p>    <p>Gruppe 95</p> <p>G. Mit Einfassung (Häufelstempel)</p> <p>Elektivstempel, ohne Tageszeit</p> <p>Gruppe 145</p>    <p>Gruppe 146</p> <p>H. Mit Einfassung (Dreieckstempel)</p> <p>Elektivstempel, ohne Tageszeit</p> <p>Gruppe 146</p>   	<p><b>Sprechende Stempel</b> Gruppen 137-144</p> <p>1. Mit Einfassung (Zahlstempel)</p> <p>Elektivstempel, ohne Tageszeit</p> <p>Gruppe 137</p>    <p>Gruppe 138</p> <p>Zweigstempel - gewöhnliche Form</p> <p>&gt; 15-20 mm</p> <p>Gruppe 138</p>    <p>Gruppe 139</p> <p>Zweigstempel - große Form</p> <p>&gt; 25 mm</p> <p>Gruppe 139</p>    <p>Gruppe 140</p> <p>Zweigstempel</p> <p>Drücke in Kreisform &gt; 19-25 mm</p> <p>Gruppe 140</p>    <p>Gruppe 141</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>5 unter im Außenkreis (kein Vermerk)</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 141.A</p>    <p>Gruppe 141.B</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>5 unter im Außenkreis (mit ohne Vermerk)</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 141.B</p>    <p>Gruppe 141.C</p> <p>Blockstempel, mit Tageszeit</p> <p>5 unter im Außenkreis (ohne Vermerk)</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 141.C</p>    <p>Gruppe 142</p> <p>Blockstempel, mit Tageszeit</p> <p>Vermerk unten im Außenkreis</p> <p>starke Schraffur</p> <p>Gruppe 142</p>    <p>Gruppe 143</p> <p>Blockstempel, mit Tageszeit</p> <p>Vermerk unten im Außenkreis</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 143</p>    <p>Gruppe 144</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>Vermerk unten im Außenkreis</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 144</p>    <p>Gruppe 145</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>Vermerk unten im Außenkreis</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 145</p>    <p>Gruppe 146</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>Vermerk unten im Außenkreis</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 146</p>    <p>Gruppe 147</p> <p>Diverse Schriftarten, mit Tageszeit</p> <p>ohne Kreis im Kreis, ohne Vermerk</p> <p>keine Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 148</p>    <p>Gruppe 149</p> <p>Blockstempel, ohne Tageszeit</p> <p>Vermerk unten im Außenkreis</p> <p>starke Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 149</p>    <p>Gruppe 150</p> <p>Außenkreis mit Ausbuchtung</p> <p>mit und ohne PDs, mit Tageszeit</p> <p>keine Schraffur im Innenkreis</p> <p>Gruppe 150</p>    <p>Gruppe 151</p> <p>2. Spezielle Stempel der Postverwaltung</p> <p>Verschiedene Schriftarten</p> <p>mit Einfassung</p> <p>in Gruppe 20 enthalten</p> <p>Gruppe 151</p>
---	---	---	---

## Identification des cachets linéaires

Il est parfois difficile d'identifier avec certitude certains cachets linéaires. En effet, il peut exister parfois de nombreux cachets d'un lieu et tous du même groupe d'oblitération.

Pour y parvenir, il faut procéder à leur mesurage, selon les indications suivantes :



a = la hauteur

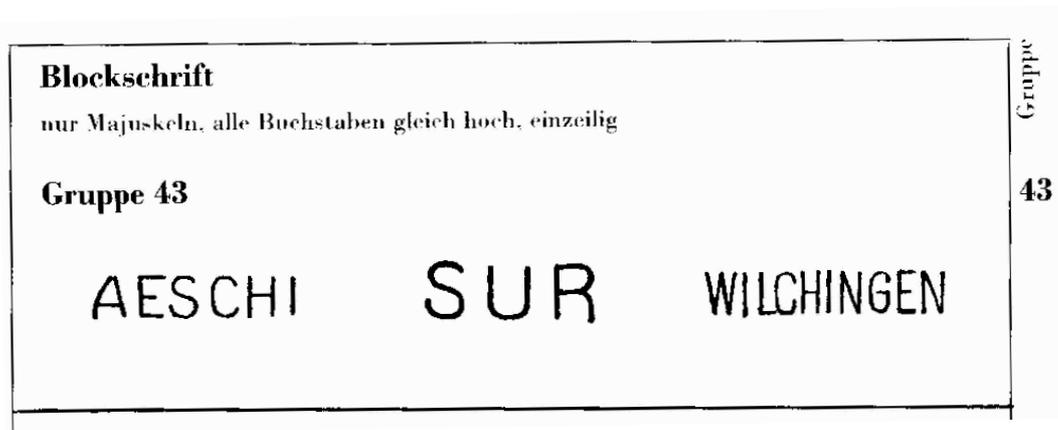
b = la longueur

c = à nouveau la hauteur

Afin de mesurer rapidement certains cachets, tels les PD, PP, grilles, etc. il existe des **transparents** que l'on trouve dans le **premier classeur de couleur verte**. Ceci permet une identification rapide par simple apposition sur le document où se trouve la marque postale que l'on veut mesurer.

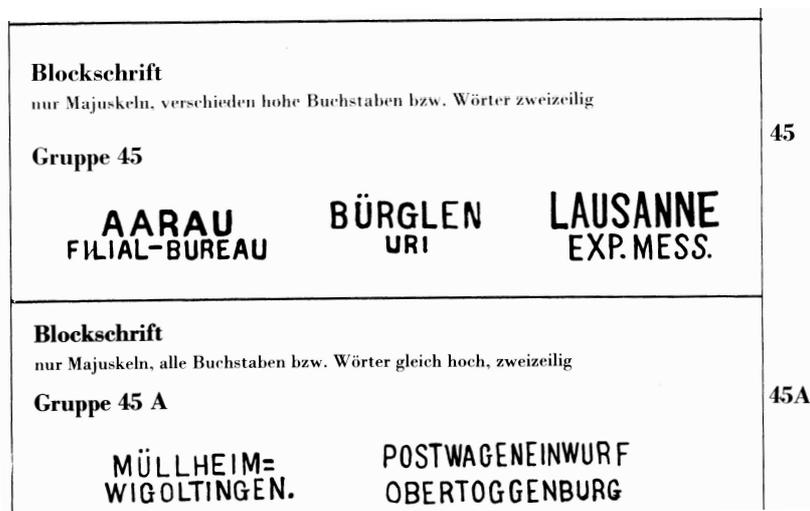
## Les 174 groupes d'oblitérations

Tous ces groupes sont représentés de manière succincte dans la **première partie du premier classeur vert**. Quelques exemples :



### **Groupe 43**

Traduction : écriture bâton, tout en majuscules de même hauteur, sur une ligne.



### **Groupe 45**

Traduction : écriture bâton, tout en majuscules d'une hauteur différente, respectivement mots (noms) sur 2 lignes

### **Groupe 45 A**

Traduction : écriture bâton, tout en majuscules de même hauteur

## Comment lire les feuilles des classeurs bruns ?

Cachet nain - forme habituelle

Groupe 138

Grandeur du cachet (depuis l'extérieur du cercle) Ø de 19 à 20 mm

### Zwergstempel – gewöhnliche Form

Groupe 138

Stempelgrösse (äusserer Kreisdurchmesser) 19 bis 20 mm

Alt Nr.	Neue Nr.	Herkunft	Kanton	Postkreis	Wie Abb.	Farbe	Helvetia	Vorkommen	Brief ohne Marke	n. Verzäifer und st. Helvetia, P. K.	Verzäifer	st. Helvetia
6081	1	Adligenschwyl	LU	VII	2664	s bl	18 30	1876. a Tax bl	2 5			
6082	2	Aetigen	SO	V		s v-s	48 60	1874–1890 H Faser = 250 1890	7 10		40	
6083	3	Aetighofen	SO	V		s	48	1882/1875	5			

- Anciens et nouveaux numéros
- Origine, localité, lieu
- Canton Arrondissement postal
- Comme illustration
- Couleur
- Helvétia
- Se rencontre
- Lettre sans timbre
- A côté Chiffre et Croix, Helvétia debout, T. taxe
- Sur Chiffre et Croix
- Sur Helvétia debout

## Comment utiliser les classeurs ?

1. Identifier le style de la marque postale sur la feuille accordéon jaune (style d'écriture, forme du cachet, etc.)
2. Repérer le numéro du groupe
3. Rechercher dans les classeurs verts les oblitérations et bien comparer si l'oblitération recherchée correspond bien au n° du groupe que l'on a identifié
4. S'il s'agit bien du groupe en question, chercher dans les classeurs bruns, sous n° du groupe, si l'oblitération en question y est mentionnée. Si elle ne s'y trouve pas, il est possible qu'il s'agisse d'une oblitération non cataloguée par A & E et par Lipp et Müller

**NB** : les cachets muets et linéaires se trouvent du côté titre de la feuille jaune, de même les cachets encadrés, certains cachets spéciaux ronds, les ambulants et les cachets de bateaux.

Le verso de la feuille jaune comprend encore quelques cachets linéaires, encadrés, les cachets ronds, les cachets du téléphone, du télégraphe, de gares, de douanes (parlants et muets), de la poste militaire, des hôtels et entreprises privées, des agences étrangères en Suisse, des agences suisses à l'étranger, de routes, des bureaux d'échange avec l'étranger et les nouveaux cachet ajoutés par Lipp et Müller, ceci depuis le groupe 172 A au groupe 174 B.

## Ce qu'il faut encore savoir...

Les oblitérations seules, complètes, claires, sur timbres ou documents renchérissent l'objet de plusieurs fois la cote, selon les prix que les amateurs, en général avisés, leur attribuent.

En plus de la qualité, la rareté du cachet, utilisé parfois par un bureau de poste desservant quelques fermes, hameaux ou petits villages, ajoute encore une plus-value aux timbres ou aux documents qui en sont revêtus.

Les marcophilistes attachent également beaucoup d'importance pour un timbre d'une valeur d'affranchissement peu courante oblitéré par le bureau d'une petite localité. C'est aussi le cas avec les ambulants qui recevaient le courrier normal, mais pas les exprès, ni les recommandés et ni les remboursements. Des valeurs complémentaires telles les 3 cts, 12 cts ou 15 cts sont de véritables petites raretés s'ils portent une oblitération d'ambulant, cachets à anse de Genève ou encore cachets « marteau » de

Berne (cachets allemands avec les mentions « V » pour Vormittag et « N » pour Nachmittag placée à côté de l'heure), ces cachets ayant été utilisés comme cachets d'appoint lorsque le service était débordé.

Depuis les débuts de la Poste fédérale (1850) et 1906, les hautes valeurs oblitérées par le cachet d'un petit office de poste sont rares, de même que les timbres taxe qui apparaissent à partir de 1878. Il faut savoir les petits offices postaux utilisaient rarement ces valeurs, voire ne les possédaient tout simplement pas. Pour les Rappen et l'Helvétia assise, à partir de la valeur de 40 centimes et jusqu'à un franc, les affranchissements et les timbres seuls sont relativement rares lorsqu'ils portent une oblitération d'un de ces petits bureaux.

Pour les Rappen et l'Helvétia assise, à partir de la valeur de 40 centimes et jusqu'à un franc, les affranchissements et les timbres seuls sont relativement rares lorsqu'ils portent une oblitération d'un petit bureau.

Selon leur utilisation sur ou à côté du timbre, certaines oblitérations contreviennent parfois aux règlements et autres ordonnances édictés par l'administration des postes, certaines de celles-ci sont particulièrement recherchées par les collectionneurs.

Ces règlements, circulaires et autres directives sont publiés dans l'ouvrage de Mirabaud & de Reuterskiöld (pages 155 à 159). Nous les avons résumés sommairement un peu plus loin.

## Oblitérations 1<sup>ère</sup> circulaire de la Poste fédérales

Dès le 5 avril 1850

Les timbres seront annulés par le cachet de lieu ou par une croix à la plume, encre noire, voire carmin (cette dernière couleur était plus efficace car elle traversait l'épaisseur du papier, ce qui l'a rendait indélébile).

Durant la période du 15 avril au 9 septembre 1850, seul l'usage des timbres suivants était possible :

- Timbres cantonaux et de transition
- Orts Post et Poste locale **croix encadrée**



Lettre affranchie d'une magnifique Colombe de Bâle  
© Bâle Nach-Mittag 18 Mai 1850. (Vente Rapp 2007, lot 161  
adjugé 39'000 francs)

## Oblitérations 2<sup>ème</sup> circulaire de la Poste fédérale

### Dès le 9 septembre 1850

Au moyen du cachet PP (port payé) apposé sur chaque timbre. Les annulations à la plume n'étaient plus autorisées, à l'exception toutefois des petits bureaux ne possédant pas ce cachet PP.

Malgré l'annulation plume, le cachet PP devait être apposé par le premier office postal recevant la lettre.

L'annulation PP existe en noir, rouge, bleu et vert. Comme vu plus haut cette annulation n'était pas toujours faite par le bureau de départ du courrier.

Timbres en usage : Cantonaux, Transition, Poste locale/Orts Poste avec et sans croix encadrées et, dès le 1.X.1850, Rayons I et II avec et sans croix encadrée.



Superbe petite lettre de Boncourt à Porrentruy, tarif des imprimés 2 ½ cts  
(1<sup>er</sup> rayon jusqu'à 10 lieux et pour un poids ≤ 2 loth, soit 31 g.),  
© Boncourt gr. 3 et du cachet PP gr. 12 B + cachet d'arrivée  
Porrentruy 29 Nov 50, gr. 122 (Vente Rapp 2007, lot 259 adjugé 8'500 francs)

## Oblitérations 3<sup>ème</sup> circulaire de la Poste fédérale

22 octobre 1850

Nouvelles mesures afin que les timbres mal annulés ne puissent pas servir deux fois, l'administration des postes édicte de nouvelles prescriptions. « ...Il y a lieu d'utiliser les cachet PP, PD ou Franco, ou annuler à la plume ou avec toute espèce de sceaux en possession des bureaux, pourvu que l'empreinte soit bien évidente. » Les empreintes devaient être faites à l'encre noire, encre qui correspondait à une composition bien définie.

Ces prescriptions ne furent pas toujours suivies et on rencontre encore des oblitérations rouges, bleues et même vertes, ceci pour la plus grande joie des philatélistes.

Timbres en usage : Cantonaux, Transition, Rayon I et II, Rayon I bleu clair avec et sans croix encadrée, date d'émission 30.III.1851.



Lettre du 18 juin 1851, Ⓞ de Kirchberg 18 juin 51, gr. 122 (pas connu en 1851) timbre annulé au moyen du PP de Kirchberg, gr. 12 B / pas répertorié. Vente Rapp 2007, lot n° 367 adjugé 920 francs



Rayon I bleu clair annulé au moyen du cachet "Franco" d'Altstädten frappé en vert gr. 15 B/412/ 250 points (Vente Rapp 2007, lot n° 378 adjugé 1900 francs)

## Oblitérations

### 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> circulaires de la Poste fédérale

#### 1<sup>er</sup> août 1851

L'administration des Postes dota tous les bureaux de poste de l'époque d'un même cachet qui avait la forme d'une « grille », fédérale ou autres.

#### 1<sup>er</sup> août 1853

Pour les bureaux importants, l'administration des Postes fit des cachets qui portaient le nom du bureau, le jour, le mois et l'année. Ces cachets portaient l'indication de la fraction du jour, soit "matin" ou "soir", les heures et les demi-heures dans certains cas et, à Berne, on indiquait encore le quart d'heure.

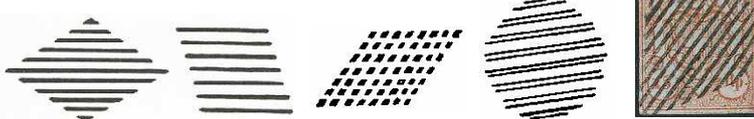
Timbres en usage : Cantonaux, Transition, Poste locale, Orts Post et tous les Rayons



Lettre de Zofingue à Morgenthal, affranchie d'un RIh © de la grille fédérale pour l'annulation du timbre. L'enveloppe est revêtue du cachet "Zofingen 15 SEPT 53" du gr. 101/2079 (pas répertorié sur RIh). Lettre taxée "zu wenig 5" marqué à la sanguine, c.-à-d. "trop peu 5", car 2<sup>ème</sup> rayon, soit > de 2 lieues, port 10 cts.

### Quelques grilles, dans l'ordre :

Hassli, Genève, Bellelay,  
Les Bois et grille fédérale sur  
RIIIg



## Oblitérations

### 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> circulaire de la Poste fédérale

#### 7 décembre 1854

A la suite d'essais – oblitérations au moyen d'encres de diverses compositions, lavages de timbres, etc. - auxquels procéda un certain Küster, l'administration des Postes imposa l'emploi de la grille losangique fédérale à tous les bureaux.

#### En 1854 et en 1855

... On trouve encore des oblitérations PP, PD, etc. Mais la majorité des timbres sont annulés au moyen de cachets à dates, ou par la grille fédérale.

Timbres en usage : jusqu'au 30.IX.1854, les Cantonaux, Transition, Poste locale – Orts Post, les Rayons. A partir du 14.IX.1854 les premiers Rappen de la première et deuxième impressions de Munich apparaissent.



Lettre recommandée de Ruswil pour Willisau affranchie d'un Rappen de 15 cts (24 Aa 1<sup>ère</sup> impression de Munich), fil de soie sur le devant, © du PP de Ruswil et sur l'enveloppe "Ruswil 6 DEC 54", gr. 122/2423 (pas catalogué en 1854), en bleu. Vente Rölli 2006, lot n° 2129 adjugé 740 francs).

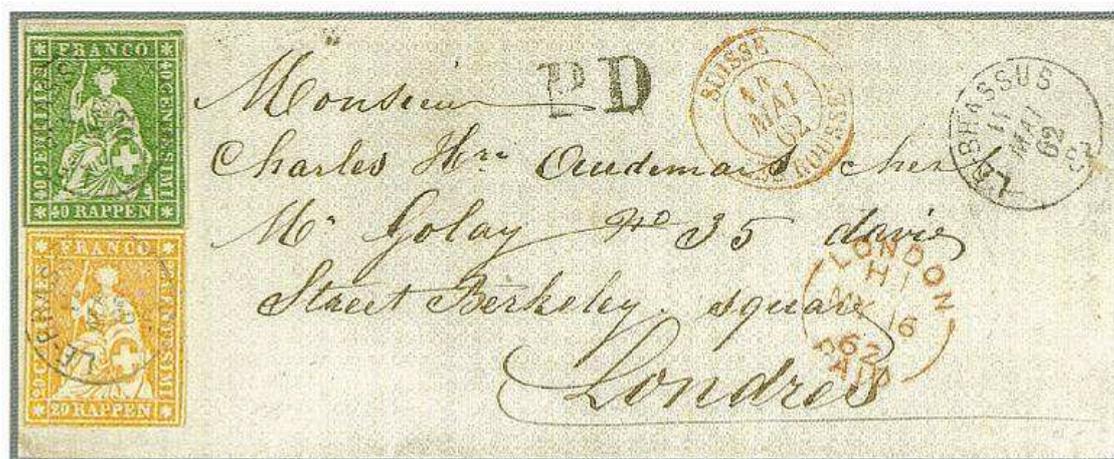
## Oblitérations 8<sup>ème</sup> circulaire de la Poste fédérale

### Dès juin 1857

... Les timbres sont annulés par les cachets à dates. Il existe toutefois des exceptions, notamment avec la dernière émission de Berne des Rappen, les "G", dont certains sont encore oblitérés par une grille losangique fédérale. **Il s'agit d'exceptions** que les philatélistes avisés se disputent lors des ventes aux enchères ou dans les ventes sur offres. Attention toutefois aux fausses expertises !

Les directives de l'administration de la Poste fédérale sont reproduites dans l'ouvrage publié par MM. Mirabaud et de Reuterskiöld en 1898 aux pages allant de 155 à 159.

**Timbres en usage** : Tous les Rappen jusqu'au 31.VII.1863, à l'exception du n° 24 dont la validité s'arrêta le 31.VIII.1862, cette valeur de 15 cts n'étant plus utile.



Magnifique lettre expédiée du Brassus à Londres à l'adresse de M. Charles Henri Audemard. Elle est affranchie 60 cts, soit le port pour une lettre via la France  $\leq 7,5$  g. Timbres 25 G + 26 G © "Le Brassus 11 MAI 62", gr. 104 I + cachet PD obligatoire sur le courrier à destination de l'étranger avant l'uniformisation tarifaire édictée par L'UPU en 1875. On remarquera le cachet du bureau d'échange "Suisse Les Rousses 14 MAI 62", gr. 170/3012a et le cachet d'arrivée "London H1 MY 16 62 PAID" tous les deux frappés en rouge.